



Petite question concernant la fonction au sein d'une entreprise

Par **Ldelourmel**, le **07/09/2010** à **11:02**

Bonjour,

Je me permet de poster une question sur ce forum dans l'espoir d'obtenir vos lumières.

Actuellement employé dans une entreprise au poste de Hotliner (intitulé du poste sur ma feuille de paie au niveau de la qualification (le statut étant employé), je voudrais savoir s'il est légal de la part de mon employeur de me demander régulièrement (c'est même dorénavant inclus dans mon planning hebdomadaire) de faire le travail de personnes ayant une autre qualification que la mienne dans l'entreprise (ils sont téléacteurs de qualification, et employés en statut aussi, ce qui implique il me semble une paie légèrement inférieure, et un calcul de primes totalement différent) ?

Je sais que l'entreprise nous avait fait signer un formulaire il y a deux ans de cela pour nous rappeler que l'on devait respecter une forme de multicom pétence et donc accepter de travailler quelque soit le travail que l'on nous donne sur le plateau d'appel, mais on nous a bien précisé que l'on ne signait que pour indiquer avoir lu le circulaire, pas pour accepter (j'ai d'ailleurs bien vérifié ce point).

Je me demande donc si ce genre de chose est légale étant donné que cette fonction est à l'opposée de ce que cherche à faire dans mon travail, et je ne sais pas si le manque d'activité à mon poste leur permet de me mettre à des services différents sans compensation aucune...

Merci d'avance de vos réponses s'il y en a, et de mon côté je recherche mon contrat de travail afin de l'éplucher au mieux.